



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

zones rurales

Question écrite n° 4032

Texte de la question

M. Michel Voisin souhaite appeler l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur la fermeture des services publics en milieu rural et son accélération ces derniers temps. À titre d'exemple, dans l'Ain, une école et une perception sont amenées à disparaître tout prochainement. Certes, il faut agir pour le bien commun et favoriser une rationalisation des moyens publics mais il s'agit aussi de ne pas entraîner la mort de communes déjà sinistrées par l'exode rural. Il faut au contraire enrayer le cercle infernal et vicieux de la désertification de nos campagnes et, au lieu de fermer les services publics en milieu rural, les conforter et déconcentrer les services urbains trop coûteux en immobilier. Avec le développement des nouvelles technologies de l'information, il existe bien des pistes à explorer : centres d'appels et de télémarketing, centres de traitement administratif des dossiers... Aussi, il demande quelles sont les décisions que compte prendre le Gouvernement pour mettre fin aux dérives dangereuses du « tout fermeture » et pour initier enfin un cercle vertueux de la « déconcentration des services publics vers la ruralité ».

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4032

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2007, page 5480

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)